

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	04.09.2018	8h00	18.338	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Armin Kapetanovic

Titre : Augmentation des frais d'écologie pour les filières École supérieure neuchâteloise (ES-NE) : autogoal sur le terrain neuchâtelois ?

Contenu :

Le Conseil d'État peut-il répondre aux questions suivantes :

1. Est-il vrai qu'il prévoit de doubler les frais d'écologie dans les filières École supérieure neuchâteloise (ES-NE) pour la rentrée 2020, en passant de 1'000 à 2'000 francs par année pour certaines filières ? Si oui, quelle est la justification de cette hausse drastique ?
2. Par rapport aux frais d'écologie, à quel niveau se situeront, en 2020, les écoles supérieures neuchâteloises en comparaison intercantonale ? Selon nos informations, à titre d'exemple, l'écologie coûte 720 francs par année à Lausanne et 1'000 francs à Sierre.
3. Le Conseil d'État assume-t-il le risque de perdre des étudiant-e-s, notamment fribourgeois et du Nord vaudois, mais également neuchâtelois, dans des écoles dont les effectifs semblent déjà diminuer ces dernières années ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Armin Kapetanovic

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Niel Smith	Sarah Blum	Zoé Bachmann
Xavier Challandes	Doris Angst	Joël Desaulles
Jean-Jacques Aubert	Cédric Dupraz	Daniel Ziegler
Michaël Berly	Théo Bregnard	